

coup d' **pouce**



Bulletin pour la formation forestière
N° 1 - avril 2008

Pleins feux

Travailler en toute sécurité, cela s'apprend!

En 2003, près d'un apprenti sur deux a été victime d'un accident dans le cadre de l'entreprise forestière qui le formait. Cette situation est due principalement au non-respect des règles de sécurité et aux lacunes dans l'identification des dangers. Un groupe de travail aborde maintenant cette question de façon approfondie et recherche des possibilités de mieux faire appliquer les règles de sécurité en agissant sur la communication et le suivi des apprentis – tout en insistant sur l'importance du bon exemple.

En fait, toutes les personnes concernées savent comment elles peuvent éviter des comportements risqués. Mais ce savoir ne se traduit pas toujours en actes. Autrement dit, il faut que le respect des règles de sécurité soit systématiquement contrôlé et corrigé. La stratégie la plus efficace est «faire participer les personnes concernées». C'est dans ce but que fut lancé le projet «Le travail en sécurité». Les institutions les plus engagées dans la mise en œuvre sont la CFFF, l'OFEV (division Forêt) et la Suva. Elles sont appuyées par un groupe d'accompagnement et un groupe de créativité.

Suite en page 3

*Photo couverture:
Alors que la serpe du bûcheron doit être pointue (à gauche), une serpe à bout arrondi permet d'éviter de nombreux accidents mineurs lors des soins sylvicoles (à droite)*



Sommaire

- 1 Travailler en toute sécurité, cela s'apprend!
- 2 Editorial
- 3 Suite pleins feux
- 4 Des recommandations très claires après un colloque international

C'est du solide: le réseau d'entreprises formatrices

Le calendrier des cours 2008
- 5 Un petit frêne sous tension
- 6 Avons-nous besoin d'une «attestation fédérale d'apprentissage» en forêt?

Première formation de Ranger menée à bon port
- 7 Actualités CODOC

En bref
- 8 Votre opinion s'il vous plaît!

Impressum

Editeur: CODOC coordination et documentation pour la formation forestière
Hardernstrasse 20
CP 339, CH-3250 Lyss
Tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46,
info@codoc.ch, www.codoc.ch

Rédaction: Eva Holz (eho) et Rolf Dürig (rd)
Traduction: Philippe Domont
Réalisation graphique:
Anex & Roth Visuelle Gestaltung, Bâle

Le prochain numéro de coup d'pouce paraîtra en août 2008.
Délai rédactionnel: 29 juin 2008

Editorial

Agir ou détourner le regard?

L'analyse des statistiques de l'année 2003 révèle que 45 % des apprentis forestiers-bûcherons ont été victimes d'un accident professionnel durant l'année. En s'intéressant à la question de plus près, on découvre un fait surprenant: Ces vingt dernières années, la fréquence des accidents a varié entre 400 et 490 pour 1000 apprentis. Cela signifie que chaque apprenant est victime en moyenne de deux accidents durant les trois ans que dure sa formation initiale. Mais ce n'est pas tout: on déplore aussi 320 accidents professionnels pour 1000 postes (équivalents plein temps) dans les entreprises forestières. On peut donc déduire qu'une vie professionnelle de 45 ans en forêt est le théâtre de 15 accidents, dont 7 accompagnés d'interruption de travail de longue durée.

Ces faits interpellent et montrent qu'il est urgent d'agir au niveau des entreprises forestières et de la formation initiale.

Des solutions pour sortir de cette situation inacceptable sont esquissées dans l'ordonnance sur la formation initiale des forestiers/ères bûcherons/nes et dans le plan de formation correspondant. Si l'économie forestière veut pouvoir continuer à offrir des places de travail et d'apprentissage attrayantes, il faut mettre ces dispositions en œuvre rapidement et avec détermination.

Othmar Wettmann
Chef de secteur forêt, arts et métiers

Un paquet de mesures directement applicables en entreprise

De nombreuses propositions ont d'ores et déjà été développées, débattues et partiellement mises en œuvre. Le paquet de mesures contient avant tout des propositions à réaliser directement par l'entreprise. Elles s'adressent aux autorités exécutives, aux chefs d'entreprise, aux formateurs, aux collaborateurs et naturellement aux apprenants eux-mêmes.

C'est l'office cantonal de la formation professionnelle qui décide si une entreprise est apte à devenir entreprise formatrice. Le projet a dernièrement élaboré un canevas d'audit destiné à faciliter l'appréciation de l'aptitude. Il est aussi prévu d'introduire un descriptif de poste qui précise les différentes tâches du formateur. Les projets de canevas pour l'entretien avec l'entreprise et de descriptif de poste seront prochainement mis en consultation.

Le chef d'entreprise – communicateur et responsable du contrôle

Le concept de sécurité en vigueur dans l'entreprise a pour but de mettre en œuvre des mesures très concrètes dans le travail quotidien et ainsi de se rapprocher de la culture d'entreprise souhaitée en matière de sécurité. Le chef d'entreprise dispose donc aujourd'hui déjà de nombreuses aides à la planification (cours TOP, solution sectorielle, listes de contrôle Suva). Il doit s'assurer que les règles de sécurité sont transmises et que des contrôles sont effectués pour savoir si elles sont respectées (inspection de la sécurité, discussion des accidents et des quasi-accidents avec l'équipe, entretien d'évaluation, etc.). Intervenir de façon conséquente chaque fois que la situation le demande, corriger et sanctionner, font sans conteste partie des tâches de direction.

Le formateur – modèle au cœur de l'action

Le formateur lui aussi dispose de moyens auxiliaires bien connus pour planifier, piloter et surveiller la formation (plan de formation, rapport de formation, etc.). Lors de l'instruction, il transmet des savoir-faire techniques à l'apprenant et le rend attentif aux dangers liés aux travaux. Dans l'idée de l'aider à s'aider lui-même, on enseigne à l'apprenant à reconnaître les dangers par lui-même et à appliquer les règles de sécurité de façon autonome. Le groupe du projet développe en ce moment un moyen de communication sur le thème de l'identification des dangers et du respect des règles de sécurité.

En situation de travail, une question revient sans cesse: le niveau actuel de formation de l'apprenant est-il suffisant pour les tâches envisagées? Il est prévu d'élaborer un instrument permettant d'évaluer méthodiquement le niveau de formation d'un apprenant.

Aucun moyen auxiliaire ne peut cependant dispenser le formateur d'identifier les comportements risqués de l'apprenant, de ne pas ignorer la situation et d'intervenir énergiquement lorsque cela est nécessaire. L'apprenant copie en effet inconsciemment le comportement du formateur et des collaborateurs. Ainsi, le «copiage» aura un effet d'apprentissage positif en présence d'un comportement exemplaire.

Les apprenants aussi sont mis au défi

L'apprenant doit développer non seulement des compétences professionnelles, mais aussi son sentiment de responsabilité individuelle et son autonomie. Agir de façon compétente signifie par exemple prendre conscience des dangers, estimer correctement les risques, appliquer des mesures de sécurité adaptées et ainsi éviter des comportements dangereux, car aléatoires, non contrôlés. En cas de doute, c'est la règle d'or suivante qui fait foi: ne pas connaître, ne pas maîtriser, ou ne pas être sûr signifie toujours «Stop!» et qu'il faut demander l'aide du formateur!

Urs Moser, responsable du projet

Informations complémentaires: www.suva.ch/fr/home/suvapro
(Thèmes spécialisés spécifiques > Forêts > Accidents du travail 2003)

L'essentiel en un coup d'œil

- Les consignes de sécurité sont connues depuis longtemps. Ce qu'il faut, c'est les appliquer strictement.
- Le projet «Sécurité et protection de la santé dans les entreprises formatrices du secteur forestier» permet de faire participer les personnes concernées.
- De nouveaux moyens auxiliaires ciblés permettront de soutenir l'application stricte des règles.



Le calendrier des cours 2008

C'est l'année de l'EURO – Gardez le contrôle du ballon grâce à la formation continue!

Alors que la tension sera bientôt à son comble sur les terrains suisses et autrichiens, pensez à votre formation continue. Pour rester en forme, consultez le calendrier des cours CODOC, où vous trouverez de nombreuses offres attrayantes de cours et de modules, aussi bien en forêt que dans les secteurs apparentés. Profitez de toutes ces possibilités et informez-vous sur www.codoc.ch ou directement chez le prestataire.

www.codoc.ch > Cours > Cours forestiers

[Extranet](#) | [Plan du site](#) | [Contact](#)

Coordination et documentation pour la formation forestière

[Métiers](#) [Information](#) [Formation](#) [Cours](#) [Documentation](#) [CODOC](#) [Liens](#)

[Page d'accueil](#) → [Cours](#) → Cours pour professionnels de la forêt

Cours: [Cours pour professionnels de la forêt](#) | [Cours de sécurité](#) | [Tests d'auto-évaluation](#) | [Modules](#)

Cours

Recherche cours forestier (standard)

| | |
|---|--|
| Mots clés | <input type="text"/> |
| Catégorie | Toutes les catégories Autres Éducation à l'environnement en forêt Gestion / organisation Marketing / vente |
| Cantons | Tous les cantons romands BE FR SG VD |
| <input type="button" value="Commencer la recherche"/> | |

[\(Recherche avancée / Cours sécurité OFEV\)](#)

Prochains Cours

| Titre | Date(s) | Prestataire |
|--|-------------|---|
| Collaboration dans le développement régional | 3 avr. 2008 | Fortbildung Wald und Landschaft / Forma |
| Parcs naturels et politique forestière | 22 mai 2008 | Fortbildung Wald und Landschaft / Forma |

C'est l'année de l'EURO – Gardez le contrôle du ballon grâce à la formation continue!

| Date | Contenu du cours | Lieu | Public concerné | Coût | Inscription |
|------------------------|--|---|--|--|--|
| mai – juin (1 jour) | Technique de soudage Buts et objectifs: Approche pratique de la soudure, savoir pratiquer les méthodes de soudage les plus courantes | Sion VS | Gardes forestiers, contremaîtres forestiers, forestiers-bûcherons, conducteur de machines forestières | CHF 120.– | CFPF Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 653 41 32 roger.burri@vd.ch www.formation-forestiere.ch |
| 8.5.– 30.11. | Système de gestion intégrée Intégration et coordination efficaces des aspects qualité, environnement, santé, sécurité, social et finances (6 journées de formation + projet en entreprise: mai – novembre) | Lausanne VD | Ingénieurs forestiers, contremaîtres forestiers | CHF 3'800.– réduction de 50% pour les entreprises VD | sanu Bienne Tél. 032 322 14 33 sanu@sanu.ch, www.sanu.ch |
| 6.6. | Crues, bois flottant et entretien des forêts Les crues de l'été 2007 ont montré une fois de plus les problèmes causés par les bois charriés par les cours d'eau. Le cours présentera une vision globale du phénomène et ses conséquences, les priorités à mettre en œuvre ainsi que les outils pour mieux défendre les mesures de prévention | Institut agricole de Grangeneuve, Posieux | Gestionnaires de la forêt, gestionnaires des cours d'eau, services forestiers, gardes forestiers, représentants de bureaux d'étude dans le domaine de la forêt et de l'environnement | CHF 310.– (membres CRIFOR, SSF-SIA, SFS, AIFT), resp. CHF 360.– par personne (documentation, pause-café et repas compris). | Formation continue forêt et paysage, c/o GGConsulting Sàrl, Bercher, Tél. 021 887 88 12 info@fowala.ch, www.fowala.ch |
| 6.6. | Biologie – biodiversité et gestion des eaux de surface en forêt - La gestion des milieux humides en forêt - Réseaux écologiques en forêt Présentation de l'importance des milieux humides en forêt, la biodiversité de ces biotopes et leur contribution aux milieux environnants, notion et importance des réseaux écologiques en forêt, gestion des eaux de surface en forêt | Mont-sur-Lausanne VD ou Villars-Epeney VD | Personnel du service des forêts, de la Faune et de la nature, surveillants de la Faune et de la pêche ainsi que leurs auxiliaires; employé communaux; propriétaires forestiers | CHF 170.– | CFPF Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 653 41 32 roger.burri@vd.ch www.formation-forestiere.ch |
| 4.9. | Exploitation des forêts et standards sylvicoles (détails fin mai 2008) | Neuchâtel | Gestionnaires de la forêt, services forestiers, gardes forestiers, représentants de bureaux d'étude dans le domaine de la forêt et de l'environnement | Sur demande | Formation continue forêt et paysage, c/o GGConsulting Sàrl, Bercher, Tél. 021 887 88 12 info@fowala.ch, www.fowala.ch |

| | |
|--|--|
| <p>de contact agriculture – forêts</p> <p>Ce cours traite de l'importance des soins aux haies et aux lisières et de leur application pratique</p> | <p>ou Villars-Epeney VD la faune et de la nature</p> <p>Tél. 021 653 41 32 roger.burri@vd.ch www.formation-forestiere.ch</p> |
| <p>sept.–oct. (1 jour)</p> <p>Utilisation du GPS 1</p> <p>Initiation à l'utilisation du GPS de type Garmin GPSMAP 60 CSx en forêt. Introduction dans la thématique, présentation de l'appareil, utilisation dans le terrain et interface bureau, relevé de points et tracés dans le terrain</p> | <p>Lyss</p> <p>Contremaîtres forestiers, gardes forestiers, ingénieurs forestiers, gardes forestiers</p> <p>CHF 200.–</p> <p>CEFOR Lyss</p> <p>Tél. 032 387 49 11 www.cefor.ch, info@cefor.ch</p> |
| <p>25.9.</p> <p>Promotion de l'avifaune dans les forêts de production (détails fin mai 2008)</p> | <p>Yverdon-les-Bains</p> <p>Gestionnaires de la forêt, services forestiers, gardes forestiers, représentants de bureaux d'étude dans le domaine de la forêt et de l'environnement</p> <p>Sur demande</p> <p>Formation continue forêt et paysage, c/o GGConsulting Sàrl, Bercher, Tél. 021 887 88 12 info@fowala.ch, www.fowala.ch</p> |
| <p>8.10.</p> <p>Communiquer? Oui, mais comment? (détails fin mai 2008)</p> | <p>Haute école de gestion de Fribourg</p> <p>Gestionnaires de la forêt, services forestiers, gardes forestiers, représentants de bureaux d'étude dans le domaine de la forêt et de l'environnement</p> <p>Sur demande</p> <p>Formation continue forêt et paysage, c/o GGConsulting Sàrl, Bercher, Tél. 021 887 88 12 info@fowala.ch, www.fowala.ch</p> |
| <p>30.10.</p> <p>Politique et marché du CO2 (détails fin mai 2008)</p> | <p>Fribourg</p> <p>Gestionnaires de la forêt, services forestiers, représentants de bureaux d'étude dans le domaine de la forêt et de l'environnement</p> <p>Sur demande</p> <p>Formation continue forêt et paysage, c/o GGConsulting Sàrl, Bercher, Tél. 021 887 88 12 info@fowala.ch, www.fowala.ch</p> |
| <p>Autres cours et formations:</p> <p>Spécialiste de la nature et de l'environnement: Formation continue de 18 mois incluant un projet professionnel ou un stage, en emploi, préparant à un brevet fédéral, constituée de 4 blocs à choix, de 4 modules de spécialisation (mobilité, santé, tourisme, gestion intégrée) ainsi que d'un travail de stage ou projet professionnel. Début du prochain cycle : 19 août 2009. Soirées d'information prévues: lundi, 9 juin 2008 à Bienne et lundi, 10 novembre 2008 à Lausanne.</p> | |
| <p>Cours de minage: L'Association suisse pour l'instruction au permis d'emploi d'explosifs ASIPE offre, outre la formation initiale menant au permis d'emploi d'explosifs, diverses autres formations, par exemple un cours de défense contre la grêle. L'offre de l'ASIPE comprend également des cours complémentaires que les détenteurs de permis sont tenus de suivre tous les cinq ans conformément à la nouvelle ordonnance sur les explosifs.</p> <p>ASIPE 6020 Emmenbrücke tél. 041 281 06 19 safas@centralnet.ch, www.safas.ch</p> | |

Toujours une longueur d'avance – grâce aux modules

| Date | Contenu du cours | Lieu | Coût | Information/inscription |
|---|--|----------------------|-------------|----------------------------|
| Modules de base pour les candidats forestiers ES et contremaîtres, ainsi que toute autre personne intéressée | | | | |
| Les prochains modules de base se dérouleront en 2009. | | | | |
| 21.6. | Infos sur les modules | Lyss | Gratuit | CEFOR Lyss |
| Modules pour les candidats contremaîtres et toute autre personne intéressée | | | | |
| 6.-10.10. | Module E14: Organiser et diriger le câblage | Lyss | CHF 520.– | CEFOR Lyss |
| 20.-24.10. | Module D9: Approfondissement de la sylviculture | Lyss | CHF 520.– | CEFOR Lyss |
| 1.-5.12. | Module E17: Direction des travaux de bûcheronnage à risques particuliers | Lyss | CHF 520.– | CEFOR Lyss |
| Modules pour les candidats conducteurs de machines forestières | | | | |
| 17.10. | Module E9: Bases relatives à l'utilisation des machines forestières | Le Mont-sur-Lausanne | CHF 1'000.– | CFPF Le Mont-s-Lausanne |
| Autres modules ouverts à tous les intéressés | | | | |
| 5./6./13./14.5. ou 15./16./24./25.9. | Module E26: Cours d'escalade des arbres | Le Mont-sur-Lausanne | CHF 1'000.– | CFPF Le Mont-s-Lausanne |
| 4.-15.8. | Modules I5-I6: Approfondissement en sylviculture | Lyss | CHF 1'700.– | CEFOR Lyss |
| 3.-7.11. | Module H2: Cours de base pour formatrices et formateurs en entreprise | Lyss | CHF 950.– | CEFOR Lyss |
| Selon demande | Module B8: Système d'informatique géographique sur les forêts (SIG) | Lyss | CHF 810.– | CEFOR Lyss |
| Selon demande | Module B8: Système d'informatique géographique sur les forêts (approfondissement) | Lyss | CHF 1'010.– | CEFOR Lyss |

* = Les prix affichés s'entendent sans le logement et les repas.

La plupart des modules peuvent être suivis séparément. Les informations détaillées concernant les modules présentés ci-dessus et d'autres offres sont disponibles auprès des prestataires de modules:

- Centre forestier de formation, Hardernstr. 20,
3250 Lyss, tél. 032 387 49 11,
www.cefor.ch

- Centre de formation professionnelle forestière, ch.d.Budron H 8,
1052 Le Mont-sur-Lausanne, tél. 021 653 41 32
www.formation-forestière.ch

Des recommandations très claires après un colloque international

Le thème «Sécurité lors des travaux forestiers, changements, tendances et progrès» intéresse aussi sur le plan international. En effet, près de 100 spécialistes en provenance de 19 pays et 4 continents se sont retrouvés lors d'une conférence sur ces thèmes en 2007 à Annecy.

La sécurité au travail en forêt, c'est possible! Personne ne devrait être autorisé à travailler en forêt sans posséder les qualifications nécessaires! La sécurité et la santé sont des éléments clés d'une gestion forestière durable! Telles étaient en 1996 les conclusions centrales de la conférence internationale de Konolfingen, organisée par le comité FAO/CEE/BIT pour la technologie, la gestion et la formation forestière. Dix ans plus tard, en mai 2007, le réseau d'experts FAO/ILO/ECE invite un panel de spécialistes internationaux afin de discuter des changements intervenus depuis et des prochaines mesures importantes à prendre.

Cet échange d'expériences a mené à des recommandations concrètes s'adressant à tous les participants et pays concernés. Voici ces conclusions, qui sont toujours d'actualité:

1. Les employeurs doivent s'assurer que toutes les personnes travaillant en forêt suivent régulièrement des formations standardisées et certifiées en sécurité au travail.
2. Les entreprises forestières doivent montrer elles-mêmes le bon exemple en matière de sécurité au travail en forêt.
3. L'importance de mesures préventives pour la sécurité doit être clairement exprimée, des instruments incitatifs doivent être créés dans les entreprises et les liens avec une politique forestière holistique doivent être expliqués.
4. Les divers acteurs clés du secteur forestier doivent être impliqués davantage que par le passé dans le cadre d'une politique intégrée de sécurité (dans le sens d'une politique générale de la durabilité).

Andreas Bernasconi

Les exposés et le rapport du séminaire, qui comporte le texte complet des recommandations, peuvent être téléchargés à partir du site du séminaire: www.safety-forestry-2007.net (principalement en anglais)



C'est du solide: le réseau d'entreprises formatrices

La réorganisation et la spécialisation des entreprises forestières entraînent certaines conséquences pour la formation. Des solutions doivent être trouvées pour s'adapter à cette évolution – par exemple la mise en réseau.

La nouvelle loi sur la formation professionnelle offre la possibilité de suivre une formation initiale dans un réseau de plusieurs entreprises formatrices, et non plus dans une seule. L'objectif d'une telle mise en réseau est de permettre aux apprenants de se former dans tous les types d'activités prévus par l'ordonnance sur la formation.

Un réseau d'entreprises offre un espace optimal pour organiser les processus d'apprentissage et le suivi des apprenants. Ce projet de promotion de la sécurité et de la santé est également le lieu où s'élaborent des propositions concernant le début de la formation initiale pratique (bloc d'introduction), ainsi que le regroupement des apprentis.

Les possibilités d'organiser et de structurer la formation initiale feront l'objet d'expériences pratiques dans des projets pilotes. De cette façon, on souhaite atteindre deux objectifs importants pour la branche: conserver à long terme les places d'apprentissage dans les entreprises et garantir la qualité et la sécurité dans la formation des futurs forestiers-bûcherons et forestières-bûcheronnes! _____

Urs Moser

Informations: www.dbk.ch/csfp/projets/rdf.htm



Felix Markwalder démontre comment contrôler la direction de chute exacte (en haut à gauche). Philippe Vock, chef d'entreprise, et Reto Locher, apprenti, analysent attentivement l'entaille d'abattage avec avant d'abattre l'arbre (en bas à gauche). Alors que l'arbre est abattu, Markus Byland, formateur, et Marco Sozzi, apprenti, discutent les possibilités d'améliorer le travail. (Photos: eho)

Un petit frêne sous tension

Judi 17 janvier 2008, 11 h 15, au lieu dit le Merdasson, commune de Bursins (VD)

Gregory REGARD, apprenti de 3^e année, vient d'abattre un gros foyard. Celui-ci, dans sa chute, a renversé un petit frêne qui s'est encroué. Il commence à le tronçonner pour le mettre au sol. Soudain l'arbre, sous tension, éclate. L'apprenti essaye de se protéger. Il voit du sang sur la bille et réalise qu'il a la main droite sérieusement entaillée. Ses jambes flageolent, le sang coule. Le contremaître qui s'apprêtait à mettre sa machine en route juste en amont le voit. Il l'accompagne, la main en l'air, jusqu'au véhicule. Il lui fait un pansement compressif et l'emmène à l'hôpital.

Lundi 3 mars 2008, 7 h 30, au dépôt du groupement forestier de la Serine, commune de Marchissy

Gregory reprend le travail aujourd'hui et raconte. D'abord, il y a eu ce mois et demi d'arrêt où il s'est demandé s'il pourrait continuer le métier. Il faut dire que le chirurgien, avant l'intervention, l'a traité d'ex-bûcheron... Puis il a trouvé le temps long (et ennuyeux). Pas moyen de pratiquer non plus ses sports préférés, la natation et le snowboard. Alors il s'est concentré sur les séances de physiothérapie et sur les exercices à faire à la maison.

Dans quel état d'esprit se retrouve-t-il aujourd'hui, au moment de reprendre le travail? Il se sent l'esprit «clair et bien éveillé». C'est son premier accident. Il a toujours été conscient des dangers. Mais un certain goût du risque n'est pas étranger au choix de son apprentissage, même s'il a toujours essayé d'être

«prudent autant qu'il le pouvait», car «la chance, on l'aide en respectant les règles de sécurité». La prochaine fois, il appellera le chef d'équipe avant d'aborder un cas de ce type-là. Il n'avait pas toute l'expérience pour estimer les risques.

D'ailleurs les accidents, ou les «presqu'accidents» des collègues ne lui ont pas forcément servi de leçons. L'apprenti affirme qu'on préfère ne pas en reparler ou bien en rigoler pour les voir sous l'angle positif. De toute façon, on n'a pas le temps de faire de débriefing avec tout le monde.

Rendement

En effet, il faut être rentable et comme l'affirme le garde forestier: «On ne peut pas se leurrer: le métier, malgré la qualité du matériel et de la formation, est dangereux.» Il y a pour lui une ligne qui représente le juste milieu entre le rendement et la sécurité. Il faut la trouver et ne pas s'en écarter. Par exemple, pour un abattage particulièrement délicat, il n'a pas hésité à faire appel à une entreprise spécialisée.

Après l'interview, Gregory a rejoint ses collègues dans le vallon de la Serine. La pente est raide, le terrain glisse et il faut le délester des gros pieds. L'air est vif et déjà l'apprenti a fait l'examen d'un gros sapin et lance sa machine. Il revit. Avec dans sa tête et dans son cœur les mots de sa copine: «Fais gaffe!»

Renaud Du Pasquier

Avons-nous besoin d'une «attestation fédérale d'apprentissage» en forêt?

La nouvelle loi sur la formation professionnelle prévoit de remplacer la formation élémentaire par une attestation fédérale de formation professionnelle de deux ans. Celle-ci offre la possibilité aux jeunes qui ont rencontré des difficultés scolaires d'obtenir un titre professionnel. Une enquête de l'association «Organisation du monde du travail Forêt» (OrTra Forêt) a pour objectif de connaître l'avis des milieux forestiers sur l'introduction de cette nouvelle formule.

Il est encore possible aujourd'hui de choisir la formation élémentaire dans le cadre des dispositions transitoires. Dans le secteur forestier, 8 jeunes ont ainsi opté pour cette voie, alors qu'ils sont 900 à suivre un apprentissage standard. Il est prévu à terme de remplacer la formation élémentaire par l'attestation fédérale de formation professionnelle. L'OrTra Forêt, qui est responsable d'opérer ce changement le cas échéant, n'a pas encore décidé si l'attestation sera introduite dans notre branche. L'enquête a pour objectif de connaître plus clairement l'avis des associations, ainsi que des exploitations forestières et des entrepreneurs forestiers.

L'attestation fédérale est fondée sur un profil bien défini correspondant à un titre professionnel spécifique (exemple: praticien menuisier). Pour sa mise en œuvre, il est nécessaire de définir précisément les compétences et le programme de formation liés à ce profil. Ces travaux pourraient entraîner des coûts importants, estimés à plus de CHF 100 000.–. Mais une partie de ces coûts serait pris en charge par la Confédération.

La limite entre la profession de forestier-bûcheron et celle du futur «praticien forestier-bûcheron» ne sera pas très facile à tracer. Toutes deux sont centrées sur les activités pratiques, mais à des niveaux différents. Une question importante – pour ne pas dire essentielle – est de savoir si les exploitations forestières et les entrepreneurs sont prêts à embaucher ces nouveaux professionnels. Leur réponse dépendra certainement des tâches dont ces nouveaux collègues pourraient se charger dans l'entreprise.

Informations complémentaires: www.formationprofessionnelleplus.ch > Offres. Le questionnaire de l'association OrTra Forêt peut être téléchargé à partir du site www.codoc.ch



Comment faire pour transmettre un thème complexe de façon accessible et motivante? De nombreuses excursions ont permis de rencontrer des spécialistes, de discuter avec eux des thèmes soigneusement choisis et de créer ainsi le lien avec l'activité de Ranger. (Photo: BZW Lyss)

Première formation de Ranger menée à bon port

19 participantes et participants de divers horizons professionnels ont suivi la filière de Ranger entre mars et décembre 2007.

Un programme ancré dans la pratique et axé sur les thèmes touchant l'écologie, l'homme, la nature et la communication a été organisé sous la direction du Centre forestier de formation de Lyss. Les points marquants de cette formation ont été la semaine de marketing et de gestion de projet qui s'est déroulée dans la région du Gantrisch (BE), ainsi que la semaine de mise en pratique qui a mené les étudiants dans diverses régions de Suisse.

Motivé par le succès de cette première formation, le Centre de formation a l'intention de poursuivre sur sa lancée et de valoriser cette expérience. Comme les demandes en provenance de Suisse romande ont été nombreuses, il a été décidé de poursuivre en proposant un cours en français (début en septembre 2008). Un deuxième cours en langue allemande est prévu pour le printemps 2009.

Patrick Bonfils

Nouveau journal de travail

CODOC révisé actuellement le modèle de journal de travail pour forestier(ière)-bûcheron(ne), qui s'appellera à l'avenir «dossier de formation». La nouvelle version est héritée de l'ancienne, mais certaines parties seront simplifiées. Le modèle de dossier de formation se réfère à l'ordonnance sur la formation professionnelle, ainsi que sur la notice relative aux exigences posées au dossier de formation. Ce nouveau document paraîtra fin juin en français, allemand et italien.

Conseils aux formateurs

Un nouveau numéro des «Conseils aux formateurs» a été publié. Il traite de la façon dont il est possible d'aider les apprentis de 3^e année qui se préparent aux examens. Vous pouvez télécharger les Conseils aux formateurs à partir du site de CODOC:

www.codoc.ch > Formation > Formateurs > Conseils pour formateurs

Commission de surveillance des cours interentreprises

La commission de surveillance des CI a définitivement adopté fin février le programme général et la fiche d'évaluation des deux cours interentreprises Sylviculture et Ecologie. Ces documents, qui peuvent être téléchargés à partir du site de CODOC, précisent les conditions de réalisation de ces cours. La commission s'attelle maintenant aux documents destinés au CI E «Génie forestier». En janvier, tous les instructeurs du CI D ont suivi une journée de formation organisée sur mandat de la commission de surveillance des CI dans les Centres forestiers de Lyss et Maienfeld. Les participants ont pu se familiariser avec les changements apportés par la nouvelle ordonnance sur la formation.

Professions forestières

Les personnes qui optent pour une filière forestière bénéficient d'un large choix de formations initiales et continues. Le site Internet de CODOC présente toutes les professions forestières et les formations correspondantes. Nouveauté: des clips vidéos montrent les professionnels en action dans toutes les professions. Information: www.codoc.ch > Métiers

Concours des journaux de travail

CODOC récompensera à nouveau les meilleurs journaux de travail des apprentis forestiers-bûcherons de 3^e année. La remise des prix aura lieu début septembre dans les locaux de CODOC à Lyss. Le nouveau responsable du projet est Thomas Hubli, garde forestier à Pfungen (ZH).

La bonne idée Internet

www.waldschutz.ch

(Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL)



Depuis une année, l'ancien Service phytosanitaire d'observation et d'information a un nouveau nom: Protection forestière Suisse (SPOI). En même temps, sa page Internet a fait peau neuve. Protection forestière Suisse est un service spécialisé qui publie un grand nombre d'informations importantes en matière de protection des forêts.

Connaissez-vous une adresse Internet intéressante pour les forestiers? En guise de remerciement, nous offrirons CHF 50.– pour chaque adresse Internet que nous publierons.

En bref

La CFFF entame une nouvelle période administrative

Les membres de la Commission fédérale pour la formation forestière (CFFF) ont été élus en décembre 2007 pour la période administrative 2008-2011. Le nouveau responsable de la commission est Andreas Bernasconi. Les rapports suivants de la CFFF sont disponibles:

- Rapport d'activités de la CFFF. Il s'agit du rapport portant sur les activités de la période administrative 2004-2007. Le rapport examine aussi de façon approfondie la situation de la formation dans les divers secteurs concernés (formation initiale, formation spécialisée supérieure et formation en haute école).
- Rapport final du projet «Formation continue dans le secteur forestier». L'objectif de ce projet était d'améliorer la coordination de la formation continue et de développer la motivation des forestiers à se former tout au long de leur vie. Les mesures générées par ce projet sont d'ores et déjà mises en œuvre ou en train de l'être.
- Rapport final du projet «Organisation de la formation forestière». L'objectif de ce projet était de simplifier les structures organisationnelles du secteur de la formation et de proposer un nouveau modèle d'organisation.

Téléchargement du rapport d'activités:

www.codoc.ch > Information > CFFF

Téléchargement des autres rapports:

www.codoc.ch > Information > PROFOR

Diplôme en haute école spécialisée à la HESA de Zollikofen

La Haute école suisse d'agronomie HESA de Zollikofen a fêté 71 lauréats en agronomie, en foresterie et en technologie alimentaire lors de la cérémonie de remise des diplômes le 17 janvier dernier. Parmi les diplômés on comptait une ingénieure et neuf ingénieurs issus de la filière de foresterie. Doris Zehnder, originaire de Vogelsang (AG), a non seulement obtenu le meilleur résultat de sa branche, mais elle est aussi la première femme à obtenir un diplôme dans cette filière HES encore jeune.

Information: la HESA de Zollikofen ouvre ses portes les 23 avril et 29 octobre 2008, afin de permettre aux intéressés de «sentir l'ambiance», par exemple dans le secteur de l'économie forestière.

Informations: www.shl.bfh.ch

Nouveau: filière de master à la haute école spécialisée

Une filière de master en agronomie et foresterie appliquée est mis sur pied pour la première fois en Suisse. L'offre de la haute école suisse d'agronomie (HESA) de Zollikofen fait partie du master en science de la vie, développé conjointement par quatre hautes écoles spécialisées. La filière de master fait suite au bachelor et permet d'approfondir les connaissances et les compétences scientifiques dans un domaine spécialisé. A Zollikofen, il s'agit des systèmes de production agricole et forestière durables. Le travail de recherche appliqué représente une pièce maîtresse du plan d'étude. Il peut se dérouler en Suisse ou à l'étranger. L'HESA souhaite lancer le master en septembre 2008 déjà. Informations: www.shl.bfh.ch

Le système de la formation professionnelle en Suisse

Environ les deux tiers des jeunes suisses choisissent la voie de la formation professionnelle. Celle-ci se déroule la plupart du temps dans une entreprise formatrice. 90% des apprenants obtiennent un titre reconnu. Nous recommandons vivement la lecture de la brochure «La formation professionnelle en Suisse 2008» à toutes les personnes qui souhaitent s'informer sur le système bien élaboré de la formation professionnelle dans notre pays.

Téléchargement ou commande:

www.formationprofessionnelleplus.ch

Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse?
Transmettez-nous s.v.p. sans tarder votre nouvelle adresse ou les corrections éventuelles.
(CODOC: tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46, info@codoc.ch)

Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! coup d'pouce –
l'organe spécialisé de la formation professionnelle forestière – paraît trois fois par an.
Il est envoyé gratuitement aux intéressés.

Votre opinion s'il vous plaît!

Comment faire pour que les apprentis travaillent sans accidents?

Ce numéro de coup d'pouce explique comment il est possible, grâce à des méthodes connues ou nouvelles, d'éviter des accidents dans les entreprises formatrices. Les diverses contributions montrent que la solution réside dans la coopération de toutes les personnes concernées.

Le coup d'pouce souhaite connaître votre avis sur les points suivants: le niveau de formation des apprentis est-il suffisant? Les formateurs assument-ils leur responsabilité? Quels sont les éléments les plus importants à considérer pour assurer la sécurité lors des travaux en forêt?

Nous vous prions de nous transmettre votre opinion brièvement formulée avant le 30 mai 2008. Les réponses seront publiées dans le prochain numéro de coup d'pouce. Trois bons de voyage d'une valeur de 100 francs seront tirés au sort parmi les envois. Merci de bien vouloir envoyer votre réponse à: CODOC, CP 339, 3250 Lyss ou à rolf.duerig@codoc.ch (mention: travailler en toute sécurité).

La réponse à la dernière enquête

De quel type de stages les étudiants des hautes écoles ont-ils besoin?

«La société spécialisée de la forêt (SSF), représentant les professionnels de la forêt de formation académique, porte en grande estime la formation forestière et la formation continue. A ce titre elle attache une importance toute particulière aux stages organisés actuellement en vue d'obtenir le certificat d'éligibilité à un poste supérieur de l'administration forestière. Cette structure constitue pour l'étudiant une première expérience pratique qui met en perspective son acquis théorique. Pour l'employeur formateur (cette dénomination est importante), le stage est certainement une opportunité d'échanges enrichissants et un outil privilégié de transmission du savoir-faire. Pour le futur employeur, le stage offre une première garantie de qualification. Ces trois atouts doivent être assurés et mis en valeur.

La SSF pense que le certificat d'éligibilité n'est plus adapté au contexte actuel et devrait être supprimé. L'offre de stage de formation (étudiants EPF) ou postformation (bachelors HES) doit être maintenue et coordonnée par tous les acteurs de la filière forestière académique. Ce nouveau stage aboutissant à une attestation ne devrait pas se substituer au certificat d'éligibilité actuel qui est formellement restreint aux institutions étatiques. Ce stage ne devrait pas non plus se limiter à une alternative de première embauche ou, pire, un premier emploi au rabais. Le stage doit s'inscrire résolument comme un acte formateur s'insérant dans un contexte évolutif toujours plus flexible et ouvert.»

Thierry Darbelley, sia société spécialisée de la forêt

Photo Eva Holz